

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**DELIBERATION N° 13-2022  
MODIFICATION DES PLANS DE FINANCEMENT POUR SOLLICITATION DE SUBVENTIONS DANS  
LE CADRE DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABLE AU PAPI AVAL DU GAVE DE PAU**

Le mercredi 22 juin 2022 à 18h, le comité syndical s'est réuni à la maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 16 juin 2022

**Etaient présents (22 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MARQUE	Bernard	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ</b>	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	DUCOS	Gérard	Titulaire
	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	BOURDAA	Bruno	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire

	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN</b>	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN</b>	HONDET	Henri	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS</b>	DUPONT	Bernard	Titulaire

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir (1 délégué) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ</b>	LAURIO	Michel	Titulaire

**Etaient absents ou excusés (9 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	BERNOS	Michel	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD EST BEARN</b>	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES</b>	BEGORRE	Marc	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES</b>	LALANNE	Patrice	Titulaire

**Assistaient également à la réunion :** Robin DUBRAY – Stagiaire, Camille FORNER – Chargée de mission PAPI, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO – Directeur, Loïcia PRAT – Responsable administrative et financier, Guillaume TOURNADRE – animateur prévention des inondations, personnel du SMBGP

**Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) :** Mme Anne-Lise GENNEVOIS

**Objet : Modification des plans de financement pour sollicitation de subventions dans le cadre du programme d'études préalables au PAPI aval du gave de Pau**

Le Président rappelle au comité syndical que par délibération n°23-2021 du 23 juin 2021, il a approuvé le programme d'études préalables au Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) aval du gave de Pau, autorisé le Président du syndicat à déposer le dossier pour instruction et à signer tout acte correspondant, décidé de s'engager à porter le programme.

Après échange avec l'agence de l'eau, quelques opérations seraient éligibles aux aides de cet organisme, ce qui modifie les plans de financement délibérés en juin 2021.

Conformément à la délégation que le comité syndical lui a donnée, il va solliciter l'Etat (fonds Barnier) et l'agence de l'eau Adour Garonne pour l'octroi de subventions concernant les actions du programme rappelées ci-après

Le Président explique que dans ce cadre, les financeurs sollicitent une délibération du comité syndical identifiant précisément les projets et les plans de financement correspondants.

Par conséquent, le Président demande au comité de bien vouloir délibérer en ce sens.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** le lancement par le Syndicat des opérations susvisées,

**CONFIRME** la délégation donnée au Président pour déposer des dossiers de demandes de subventions,

**APPROUVE** les plans de financement tels que présentés ci-dessous :

ACTIONS DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABES AU PAPI		Maître d'ouvrage	Taux subvention	Coût global	Subvention
<b>AXE 0 - ANIMATION DE LA DEMARCHE PAPI</b>					
0.1	Animation PAPI	SMBGP	FPRNM 48%	Assiette Etat 270 000 TTC	130 000
			AEAG 30%	Assiette AEAG 170 000 TTC	51 000
<b>Total subvention</b>			<b>181 000 € TTC</b>		
<b>Total autofinancement</b>			<b>89 000 € TTC</b>		
<b>Total</b>			<b>270 000 € TTC</b>		
<b>AXE 1 - AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET DE LA CONSCIENCE DU RISQUE</b>					
1.1	Analyse environnementale	SMBGP	Régie		
1.2	Mise en cohérence des études hydrauliques de l'Ousse et propositions de solutions		FPRNM 50%	180 000 TTC	90 000
			AEAG 30%		54 000
1.3	Etude hydraulique de la Juscle aval		FPRNM 50%	48 000 TTC	24 000
1.4	Retour d'expérience sur l'impact des voiries (Département)		Régie		
1.5	Mise en place d'échelles pédagogiques de crues sur les affluents		FPRNM 50%	12 000 TTC	6 000
1.6	Outils de communication		FPRNM 50%	24 000 TTC	12 000
1.7	Sensibilisation au risque inondation dans les établissements scolaires		FPRNM 50%	180 000 TTC	90 000
			AEAG 30%		54 000
1.8	Réalisation d'une maquette « Maison résiliente » à destination des scolaires et des riverains		FPRNM 50%	24 000 TTC	12 000
1.9	Budget participatif		Régie		
1.10	Installation de repères de crues historiques	SMBGP / Communes	FPRNM 50%	12 000 TTC	6 000
1.11	Appui aux collectivités pour l'information réglementaire sur les risques d'inondations	SMBGP	Régie		
<b>Total subvention</b>			<b>348 000 € TTC</b>		
<b>Total autofinancement</b>			<b>132 000 € TTC</b>		
<b>Total</b>			<b>480 000 € TTC</b>		
<b>AXE 2 - SURVEILLANCE, PREVISION DES CRUES ET DES INONDATIONS</b>					
2.1	Installation de capteurs permettant de télésurveiller les ouvrages hydrauliques	SMBGP	FPRNM 50%	372 000 TTC	186 000
<b>Total subvention</b>			<b>186 000 € TTC</b>		
<b>Total autofinancement</b>			<b>186 000 € TTC</b>		
<b>Total</b>			<b>372 000 € TTC</b>		

ACTIONS DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABES AU PAPI		Maître d'ouvrage	Taux subvention	Coût global	Subvention
<b>AXE 3 - ALERTE ET LA GESTION DE CRISE</b>					
3.1	Accompagnement méthodologique des élus et services communaux à la gestion de crise	SMBGP		Régie	
3.2	Capitalisation des connaissances post crue	SMBGP-EPCI-FP-Etat-Communes		Régie	
3.3	Exercice de crise	Communes EPCI-FP	0%	12 000 TTC	0
<b>Total subvention</b>					<b>0 € TTC</b>
<b>Total autofinancement</b>					<b>12 000 € TTC</b>
<b>Total</b>					<b>12 000 € TTC</b>
<b>AXE 4 - PRISE EN COMPTE DU RISQUE D'INONDATION DANS L'URBANISME</b>					
4.1	Atlas cartographique des zones inondables à l'échelle communale	SMBGP		Régie	
4.2	Porter à connaissance avec proposition à l'urbanisme	DDTM64		Régie	
4.3	Prise en compte des zones inondables et des zones d'expansion de crues dans les documents d'urbanisme	Communes-EPCI-FP		Régie	
4.4	Note d'urbanisme	SMBGP		Régie	
<b>AXE 5 - REDUCTION DE LA VULNERABILITE DES BIENS ET DES PERSONNES</b>					
5.1	Diagnostic de vulnérabilité des habitations	SMBGP		Régie	
5.2	Diagnostic de vulnérabilité des Etablissements Recevant du Public	SMBGP		Régie	
5.3	Etudes préalables à l'acquisition des biens en zones à risque à Bizanos	Commune de Bizanos	FPRNM 50%	12 000 HT	6 000
<b>Total subvention</b>					<b>6 000 € HT</b>
<b>Total autofinancement</b>					<b>6 000 € HT</b>
<b>Total</b>					<b>12 000 € HT</b>
<b>AXE 6 - RALENTISEMENT DES ECOULEMENTS</b>					
6.1 A	Etude de définition de travaux à entreprendre pour la suppression des points noirs hydrauliques (Loulié)	Département 64	FPRNM 50%	10 800 TTC	5 400
6.1 B	Etude de définition de travaux à entreprendre pour la suppression des points noirs hydrauliques (Loulié)	SMBGP	FPRNM 50%	10 800 TTC	5 400
6.2	Etude recalibrage du Loulié			12 000 TTC	6 000
6.3	Etude de définition de travaux à entreprendre pour la suppression de points noirs (Tolou)	Gan	FPRNM 50%	6 000 HT	3 000
6.4	Etude de définition de travaux à entreprendre pour la diminution des inondations liées au ruissellement pluvial sur la commune de Gan	CAPBP		10 000 HT	5 000

ACTIONS DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABES AU PAPI		Maître d'ouvrage	Taux subvention	Coût global	Subvention
6.5	Etude préalable aux travaux d'un bras de décharge à Limendous	SMBGP		48 000 TTC	24 000
6.6	Lutter contre les remblais illégaux en zone inondable	DDTM		Régie	
6.7	Etudes préalables au prolongement de la risberme (Luzoué)	SMBGP	FPRNM 50%	42 000 TTC	21 000
6.8	Etude de définition des travaux pour la renaturation de la zone d'expansion des crues du quartier Castetarbes (Orthez)			34 000 TTC	17 000
6.9	Etude de faisabilité des enrochements au droit des enjeux			96 000 TTC	48 000
6.10	Etude de définition des travaux à entreprendre pour la diminution des inondations liées au ruissellement pluvial sur la commune d'Aussevielle	CAPBP	0%	46 800 HT	0
6.11	Etude de définition des travaux à entreprendre pour la diminution des inondations liées au ruissellement pluvial sur la ZAC Clément Ader	CCPN		60 000 TTC	30 000
6.12	Etudes préalables aux travaux de surélévation du bassin écrêteur du Neez	SMBGP		70 000 HT	35 000
6.13	Etudes préalables aux travaux de création du bassin écrêteur d'Idron-Sendets	CAPBP	FPRNM 50%	142 000 HT	71 000
6.14	Etudes préalables aux travaux de création du bassin écrêteur de Pau-Bois de l'Hôpital			79 000 HT	39 500
6.15	Etudes préalables aux travaux de création du bassin écrêteur de Coarrazze	SMBGP		40 000 HT	20 000
6.16	Etudes préalables aux travaux du bassin écrêteur du Luz des Labasseres à Arroz-de-Nay		70 000 HT	35 000	
6.17	Etudes préalables aux travaux du bassin écrêteur à Abos / Parbayse		200 000 HT	100 000	
<b>Total subvention</b>					<b>465 300 €</b>
<b>Total autofinancement</b>					<b>512 100 €</b>
<b>Total</b>					<b>977 400 €</b>
<b>AXE 7 - GESTION DES OUVRAGES DE PROTECTION HYDRAULIQUES</b>					
7.1	Etudes préalables aux travaux de la digue de Gelos	SMBGP	FPRNM 50%	181 000 HT	90 500
7.2	Etudes préalables aux travaux des ouvrages Aressy - Meillon			65 000 HT	32 500
7.3	Etudes préalables aux travaux de la digue d'Orthez			50 000 HT	25 000
7.4	Etudes préalables aux travaux de reconstruction de la digue de Nogaro (Ousse des bois)	CAPBP		25 000 HT	12 500

ACTIONS DU PROGRAMME D'ETUDES PREALABES AU PAPI		Maître d'ouvrage	Taux subvention	Coût global	Subvention
7.5	Diagnostic technique, régularisation et optimisation des ouvrages existants sur les bassins de l'Ousse des bois et du Laü	SMBGP		37 000 HT	18 500
7.6	Etudes préalables aux travaux de réhabilitation de la digue de l'Aumette à Pontacq			80 000 HT	40 000
7.7	Etudes préalables aux travaux de réalisation d'un mur anti-crue à Nay	SMBGP		100 000 HT	50 000
7.8	Etudes préalables aux travaux de la digue de Bordes			200 000 HT	100 000
7.9	Etudes préalables aux travaux de protection de la digue de Narcastet			35 000 HT	17 500
7.10	Etudes préalables aux travaux de prolongement de la digue Pardies			10 000 HT	5 000
7.11	Etudes préalables aux travaux de protection de la Zone Industrielle de Lacq			40 000 HT	20 000
<b>Total subvention</b>				<b>411 500 € HT</b>	
<b>Total autofinancement</b>				<b>411 500 € HT</b>	
<b>Total</b>				<b>823 000 € HT</b>	

**Soit :**

- Coût global du programme :	<b>2 946 400 €</b>
- Subventions FPRNM (fonds Barnier) :	<b>1 438 800 €</b>
- Subventions agence de l'eau Adour Garonne :	<b>159 000 €</b>
- Autofinancement SMBGP :	<b>1 134 300 €</b>
- Autofinancement communes :	<b>15 000 €</b>
- Autofinancement EPCI-FP :	<b>199 300 €</b>

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

Le Président

Michel CAPERAN